

A N B

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 rue Saint-Lazare
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
847 859 659 RCS NEVERS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 10 413,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	10 413,92 euros
Absorption des pertes antérieures	6 241,62 euros
Solde	----- 4 172,30 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 16 978,51 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL ANB		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	12 014
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	12 014
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 254
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255		254	
	Dotations aux dépréciations			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	1 254	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	10 759	
PRODUITS FINANCIERS, CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	2 559	
	Charges financières (V)		294	346	
	Charges exceptionnelles (VI) { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	631
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
		2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	10 414
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	10 414	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	10 414	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables : * 15.185 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	372	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL